

PROCES VERBAL du Conseil Municipal du LUNDI 22 JUILLET 2013

Nombre de membres : L'an deux mil treize, le vingt-deux juillet à 20 heures, le Conseil
Afférents au Conseil : 15 Municipal de LA CHAPELLE DE LA TOUR régulièrement
En Exercice : 15 convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu
habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean GALLIEN.

Présents : Jacques BERNARD, Gérard BOUVIER, Odile RAVIER, Hervé GUILLAUD, Carole MILLET, Christian BONNET GONNET, Valérie CHAMBAZ, Patrice ORCEL, Nathalie PEUTIN.

Absents : Thérèse ARNAUD, Jean Pierre GAILHAC, Carole SAINTHON, Fabrice GENTIL, Fabien CHATELAT

Pouvoirs : 2, Jean Pierre GAILHAC à Jean GALLIEN, Thérèse ARNAUD à Gérard BOUVIER.

Secrétaire de séance : Patrice ORCEL

ORDRE DU JOUR : * Approbation du dernier compte rendu
* PERSONNEL : - contrat avenir
- contrat adjoint technique
* CANTINE SCOLAIRE : - marchés fournitures et livraison des repas
- prix repas
* Compte épargne temps
* BAIL : local Cure (Podologue et diététicienne)
* BAIL : Petite école (architecte)
* Questions diverses

Approbation du dernier compte rendu

Le compte rendu de la réunion du 24 juin 2013 est adopté à l'unanimité.

PERSONNEL : création poste aux écoles

Jacques BERNARD informe que pour la prochaine rentrée scolaire, il y a lieu de revoir l'organisation de travail aux écoles et à la cantine. Il rappelle que pour l'année scolaire précédente deux contrats aidés avaient été conclus et qu'un poste d'agent d'entretien en CDD avait été créé.

Il propose :

- la création d'un emploi d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe à raison de 120 heures par mois.
- la suppression du poste d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe de 35h par mois
- le renouvellement du contrat aidé en contrat avenir à temps complet

Le Conseil Municipal approuve ces propositions et dit que le tableau des emplois sera ainsi modifié **à compter du 1^{er} septembre 2013.**

CANTINE SCOLAIRE

Jacques BERNARD informe qu'une consultation en marché à procédure adaptée a été lancée pour retenir l'entreprise chargée de la fabrication, fourniture et livraison des repas en liaison froide à la cantine scolaire. Trois candidats ont répondu et suite à l'analyse des offres, le marché a été attribué à l'entreprise SOGERES de LYON pour les montants H.T. suivants :

Repas enfant : 2.94 €
Repas adulte : 3.04 €

Le Conseil municipal prend acte et autorise le maire à signer le marché correspondant.

Fixation des prix des repas

Jacques BERNARD informe le conseil municipal qu'il y a lieu de fixer le tarif des repas pris à la cantine scolaire pour l'année 2013/2014.

Il rappelle les prix pratiqués :

Repas enfant : 3.50 €

Repas adulte : 4.40 €

Repas majoré : 5.00 €

Suite au renouvellement du contrat avec le prestataire de service de fournitures et livraison, l'acquisition d'un logiciel de gestion des plannings et facturation, il est proposé les tarifs suivants pour l'année scolaire 2013/2014 :

Repas enfant : 3.60 €

Repas adulte : 4.60 €

Repas majoré : 5.00 €

Proposition adoptée à l'unanimité.

COMPTE EPARGNE TEMPS

Jacques BERNARD rappelle la délibération du 27 mai dernier relative à la mise en place d'un COMPTE EPARGNE TEMPS pour les agents communaux.

Après un avis favorable du Comité Technique Paritaire du Centre de gestion sur les règles d'ouverture, de fonctionnement, de gestion et de fermeture du CET ainsi que les modalités de son utilisation, il propose de valider la mise en place du Compte Epargne Temps.

Le Conseil approuve à l'unanimité cette proposition.

BAIL LOCAL « PETITE ECOLE »

Jacques BERNARD informe que suite à une demande de Mme Nathalie GALLIEN qui, dans l'attente de son installation sur la commune, souhaite ouvrir son bureau d'architecte, il lui a proposé une pièce à l'étage de la « petite école ».

Des petits travaux pour aménager ce local vont être effectués. La location pourra être effective à partir du 1^{er} septembre 2013 pour un loyer de 170 € par mois, eau et électricité comprises.

Le Conseil approuve à l'unanimité cette proposition.

BAIL LOCAL CURE

Jacques BERNARD informe de deux demandes d'installation de professions libérales auxquelles il leur a été proposé le local de la cure, anciennement occupé par les kinés et orthophonistes.

Il s'agit d'une podologue et d'une diététicienne. Quelques aménagements vont être effectués et la location sera effective à compter du 1^{er} octobre 2013.

Le montant du loyer s'élève à 570€ pour la podologue et à 270€ pour la diététicienne.

Le Conseil approuve à l'unanimité cette proposition.

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DES DELEGATIONS

Le Maire rend compte des décisions prises par ses soins dans le cadre des délégations données :

➤ ACHAT MATERIEL :

- Logiciel Cantine 2 465 € H.T. - contrat maintenance annuel 395 € H.T.

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire informe :

- ❖ Le cabinet Archicube a présenté l'avant-projet sommaire relatif au projet de construction d'un bâtiment de rangement et sanitaires afin de permettre l'utilisation du boulodrome en salle des fêtes. Le coût estimatif étant trop élevé, l'APS n'a pas été validée et il est décidé de demander d'autres estimations.

- ❖ L'entreprise CHANUT a été relancée sur le projet d'aménagement du centre village. Pour ne pas retarder le projet d'autres aménageurs seront consultés.
 - ❖ Il rappelle que la licence IV de débit de boissons acquises en 2011 doit être utilisée avant le 31 août 2014. Il demande au conseil de réfléchir sous quelle forme et où elle pourrait être utilisée.
 - ❖ Diagnostic éclairage public : Une synthèse complète de l'éclairage publique a été réalisée par le cabinet Alpha-jm qui indique le coût pour le remplacement des ballons fluorescents vétustes et de 5 coffrets non conformes. Le coût total serait de 57 600€ sur 10 ans. Il propose de demander au SEDI de prendre la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de la suppression des 71 ballons fluorescents et les 5 coffrets étalée sur 2 ans.
 - ❖ Hervé Guillaud fait le point sur la fête de la musique qui a dégagé un bénéfice de 1 162 €. Il informe que l'équipe représentant la commune de la Chapelle à l'intervillage qui s'est déroulé à St Clair de la Tour a fini 4^{ème}.
- Levée de séance à 22h

Membres présents	Fonction	Signatures
Jean GALLIEN	Maire	
Jacques BERNARD	1 ^{er} adjoint	
Odile RAVIER	2 ^{ème} adjoint	
Gérard BOUVIER	3 ^{ème} adjoint	
Hervé GUILLAUD	4 ^{ème} adjoint	
Carole MILLET	Conseillère municipale	
Carole SAINTHON	Conseillère municipale	
Christian BONNET GONNET	Conseiller municipal	
Fabrice GENTIL	Conseiller municipal	
Valérie CHAMBAZ	Conseillère municipale	
Fabien CHATELAT	Conseiller municipal	
Patrice ORCEL	Conseiller municipal	
Thérèse ARNAUD	Conseillère municipale	
Nathalie PEUTIN	Conseillère municipale	